

Vivre les œuvres de miséricorde – Kit 1

Introduction

La mission, à laquelle tout chrétien est tenu en vertu de son baptême, suppose de témoigner de l'amour de Dieu pour les hommes. Or, un témoignage qui n'est pas conforme à l'exemple que nous donnons par notre vie, par nos actes, n'est pas crédible. Le chrétien doit donc annoncer l'Évangile non seulement en paroles, mais en actes, en accomplissant des œuvres, qui témoignent de la charité du Christ pour tous. C'est ce que l'Église a désigné depuis longtemps comme « les œuvres de miséricorde ». Celles-ci doivent devenir une pratique habituelle du vrai chrétien missionnaire.

Questions

1/ Qu'est-ce que la Miséricorde ? Qu'est-ce que les œuvres de miséricorde ? Combien peut-on en distinguer ?

2/ Quelles sont les œuvres de miséricorde que nous pratiquons dans notre famille ? seul ou en famille ? Donnons des exemples.

3/ Quels sont les obstacles qui nous empêchent de pratiquer les œuvres de miséricorde ? réticences intérieures, obstacles extérieurs, manque de temps... ?

4/ Quels biens retirons-nous de la pratique des œuvres de miséricorde ?

5/ Quelles résolutions pratiques pourrions-nous prendre pour pratiquer l'une ou l'autre des œuvres de miséricorde, ou pour mieux les pratiquer ?

Textes

Ecriture sainte :

Matthieu 25, 31-46 :

31 « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire.

32 Toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs :

33 il placera les brebis à sa droite, et les boucs à gauche.

34 Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde.

35 Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;

36 j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !"

37 Alors les justes lui répondront : "Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu... ? tu avais donc faim, et nous t'avons nourri ? tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ?

38 tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ? tu étais nu, et nous t'avons habillé ?

39 tu étais malade ou en prison... Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?"

40 Et le Roi leur répondra : "Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait."

41 Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : "Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges.

42 Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;

43 j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité."

44 Alors ils répondront, eux aussi : "Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, avoir soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans nous mettre à ton service ?"

45 Il leur répondra : "Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait."

46 Et ils s'en iront, ceux-ci au châtement éternel, et les justes, à la vie éternelle. »

Jacques 2, 12-18 :

12 Parlez et agissez comme des gens qui vont être jugés par une loi de liberté.

13 Car le jugement est sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde, mais la miséricorde l'emporte sur le jugement.

14 Mes frères, si quelqu'un prétend avoir la foi, sans la mettre en œuvre, à quoi cela sert-il ? Sa foi peut-elle le sauver ?

15 Supposons qu'un frère ou une sœur n'ait pas de quoi s'habiller, ni de quoi manger tous les jours ;

16 si l'un de vous leur dit : « Allez en paix ! Mettez-vous au chaud, et mangez à votre faim ! » sans leur donner le nécessaire pour vivre, à quoi cela sert-il ?

17 Ainsi donc, la foi, si elle n'est pas mise en œuvre, est bel et bien morte.

18 En revanche, on va dire : « Toi, tu as la foi ; moi, j'ai les œuvres. Montre-moi donc ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par mes œuvres que je te montrerai la foi. »

Catéchisme de l'Église catholique (CEC), n°2443-2449 : L'amour des pauvres :

2443 Dieu bénit ceux qui viennent en aide aux pauvres et réproouve ceux qui s'en détournent : « À qui te demande, donne ; à qui veut t'emprunter, ne tourne pas le dos » (Mt 5, 42). « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (Mt 10, 8). C'est à ce qu'ils auront fait pour les pauvres que Jésus Christ reconnaîtra ses élus (cf. Mt 25, 31-36). Lorsque « la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres » (Mt 11, 5 ; cf. Lc 4, 18), c'est le signe de la présence du Christ.

2444 « L'amour de l'Église pour les pauvres ... fait partie de sa tradition constante » (*Centesimus Annus* = CA, 57). Il s'inspire de l'Évangile des béatitudes (cf. Lc 6, 20-22), de la pauvreté de Jésus (cf. Mt 8, 20) et de son attention aux pauvres (cf. Mc 12, 41-44). L'amour des pauvres est même un des motifs du devoir de travailler, afin de « pouvoir faire le bien en secourant les nécessiteux » (Ep 4, 28). Il ne s'étend pas seulement à la pauvreté matérielle, mais aussi aux nombreuses formes de pauvreté culturelle et religieuse (cf. CA 57).

2445 L'amour des pauvres est incompatible avec l'amour immodéré des richesses ou leur usage égoïste :

« Eh bien, maintenant, les riches ! Pleurez, hurlez sur les malheurs qui vont vous arriver. Votre richesse est pourrie, vos vêtements sont rongés par les vers. Votre or et votre argent sont souillés, et leur rouille témoignera contre vous : elle dévorera vos chairs ; c'est un feu que vous avez thésaurisé dans les derniers jours ! Voyez : le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur des Armées. Vous avez vécu sur terre dans la mollesse et le luxe, vous vous êtes repus au jour du carnage. Vous avez condamné le juste, il ne vous résiste pas » (Jc 5, 1-6).

2446 S. Jean Chrysostome le rappelle vigoureusement : « Ne pas faire participer les pauvres à ses propres biens, c'est les voler et leur enlever la vie. Ce ne sont pas nos biens que nous détenons, mais les leurs » (Laz. 1, 6 : PG 48, 992D). « Il faut satisfaire d'abord aux exigences de la justice, de peur que l'on n'offre comme don de la charité ce qui est déjà dû en justice » (*Apostolicam Actuositatem* = AA 8) :

« Quand nous donnons aux pauvres les choses indispensables, nous ne leur faisons point de largesses personnelles, mais leur rendons ce qui est à eux. Nous remplissons bien plus un devoir de justice que nous n'accomplissons un acte de charité » (S. Grégoire le Grand, past. 3, 21).

2447 Les *œuvres de miséricorde* sont les actions charitables par lesquelles nous venons en aide à notre prochain dans ses nécessités corporelles et spirituelles (cf. Is 58, 6-7 ; He 13, 3). Instruire, conseiller, consoler, conforter sont des œuvres de miséricorde spirituelle, comme pardonner et supporter avec patience. Les œuvres de miséricorde corporelle consistent

notamment à nourrir les affamés, loger les sans-logis, vêtir les déguenillés, visiter les malades et les prisonniers, ensevelir les morts (cf. Mt 25, 31-46). Parmi ces gestes, l'aumône faite aux pauvres (cf. Tb 4, 5-11 ; Si 17, 22) est un des principaux témoignages de la charité fraternelle : elle est aussi une pratique de justice qui plaît à Dieu (cf. Mt 6, 2-4) :

« Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a à manger fasse de même (Lc 3, 11). Donnez plutôt en aumône tout ce que vous avez, et tout sera pur pour vous (Lc 11, 41). Si un frère ou une sœur sont nus, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous leur dise : "Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous", sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? » (Jc 2, 15-16 ; cf. 1 Jn 3, 17).

2448 « Sous ses multiples formes : dénuement matériel, oppression injuste, infirmités physiques et psychiques, et enfin la mort, *la misère humaine* est le signe manifeste de la condition native de faiblesse où l'homme se trouve depuis le premier péché et du besoin de salut. C'est pourquoi elle a attiré la compassion du Christ Sauveur qui a voulu la prendre sur lui et s'identifier aux "plus petits d'entre ses frères". C'est pourquoi ceux qu'elle accable sont l'objet d'un *amour de préférence* de la part de l'Église qui, depuis les origines, en dépit des défaillances de beaucoup de ses membres, n'a cessé de travailler à les soulager, les défendre et les libérer. Elle l'a fait par d'innombrables œuvres de bienfaisance qui restent toujours et partout indispensables » (CDF, instr. *Libertatis conscientia*, 68).

2449 Dès l'Ancien Testament, toutes sortes de mesures juridiques (année de rémission, interdiction du prêt à intérêt et de la conservation d'un gage, obligation de la dîme, paiement quotidien du journalier, droit de grappillage et de glanage) répondent à l'exhortation du Deutéronome : « Certes les pauvres ne disparaîtront point de ce pays ; aussi je te donne ce commandement : tu dois ouvrir ta main à ton frère, à celui qui est humilié et pauvre dans ton pays » (Dt 15, 11). Jésus fait sienne cette parole : « Les pauvres, en effet, vous les aurez toujours avec vous : mais moi, vous ne m'aurez pas toujours » (Jn 12, 8). Par là il ne rend pas caduque la véhémence des oracles anciens : « Parce qu'ils vendent le juste à prix d'argent et le pauvre pour une paire de sandales ... » (Am 8, 6), mais il nous invite à reconnaître sa présence dans les pauvres qui sont ses frères (cf. Mt 25, 40) :

Le jour où sa mère la reprit d'entretenir à la maison pauvres et infirmes, sainte Rose de Lima lui dit : « Quand nous servons les pauvres et les malades, nous servons Jésus. Nous ne devons pas nous lasser d'aider notre prochain, parce qu'en eux c'est Jésus que nous servons » (*Vita*).

CEC, n°1473 : Les peines du péché.

1473 Le pardon du péché et la restauration de la communion avec Dieu entraînent la remise des peines éternelles du péché. Mais des peines temporelles du péché demeurent. Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, d'accepter comme une grâce ces peines temporelles du péché ; il doit s'appliquer, *par les œuvres de miséricorde et de charité*, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la pénitence, à se dépouiller complètement du "vieil homme" et à revêtir "l'homme nouveau" (cf. Ep 4, 24).

Catéchisme de saint Pie X, Grand catéchisme, 5^e partie, ch. 4 : Les œuvres de miséricorde :

Quelles sont les bonnes œuvres dont il nous sera demandé un compte particulier au jour du jugement ?

Les bonnes œuvres dont il nous sera demandé un compte particulier au jour du jugement sont les œuvres de miséricorde.

Qu'entend-on par œuvre de miséricorde ?

L'œuvre de miséricorde est celle par laquelle on secourt les besoins spirituels ou corporels du prochain.

Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelle ?

Les œuvres de miséricorde corporelle sont :

- 1) donner à manger à ceux qui ont faim,
- 2) donner à boire à ceux qui ont soif,
- 3) vêtir ceux qui sont nus,
- 4) abriter les étrangers,
- 5) visiter les infirmes,
- 6) visiter les prisonniers,
- 7) ensevelir les morts.

Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelle ?

Les œuvres de miséricorde spirituelle sont :

- 1) conseiller ceux qui en ont besoin,
- 2) instruire les ignorants,
- 3) exhorter les pécheurs
- 4) consoler les affligés
- 5) pardonner les offenses
- 6) supporter patiemment les personnes ennuyeuses
- 7) prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Catéchisme du Concile de Trente, 3^e partie, ch. 35, § VI : Des œuvres de miséricorde :

Le septième Commandement nous impose encore une autre obligation. Il veut que nous ayons compassion des pauvres et des malheureux, et que nous sachions employer nos ressources et nos moyens pour les soulager dans leurs besoins et leur détresse. Or, ce sujet étant un de ceux qui demandent à être traités très fréquemment, d'une manière très étendue, les Pasteurs puiseront leurs développements dans les ouvrages de très saints Auteurs, comme Saint Cyprien, Saint Jean Chrysostome, Saint Grégoire de Naziance et d'autres encore qui ont écrit de si belles pages sur l'aumône. Ainsi ils n'auront aucune peine à s'acquitter de leur devoir. Ils chercheront à enflammer les Fidèles du désir et de l'ardeur de secourir ceux qui ne vivent que de la charité d'autrui. Mais surtout ils voudront leur montrer clairement combien il est pour eux nécessaire de faire l'aumône — c'est-à-dire de venir généreusement en aide aux

malheureux, et par leur argent et par leurs soins — en leur rappelant cette vérité, impossible à nier, que Dieu, au jour suprême du jugement, repoussera honteusement et enverra au feu éternel de l'Enfer ceux qui auront omis et négligé le devoir de l'aumône, tandis qu'au contraire il comblera de louanges et introduira dans le ciel ceux qui auront fait du bien aux indigents. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même qui a prononcé cette double sentence : « *Venez, les bénis de mon Père, possédez le Royaume qui vous a été préparé* » et « *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel !* »

En outre les Prêtres auront soin de citer aux Fidèles d'autres textes de la Sainte Écriture, bien faits pour les convaincre. « *Donnez, et l'on vous donnera !* »

Ils insisteront sur cette autre promesse de Dieu, la plus riche et la plus magnifique qui se puisse imaginer : « Personne ne quittera pour Moi (ce qu'il possède), qu'il n'en reçoive cent fois autant dans cette vie, et le salut éternel dans l'autre. »

Il ne manquera pas d'ajouter ces autres paroles du Sauveur : « Employez les richesses d'iniquité à vous acquérir des amis, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. »

Puis, en développant les différentes parties de ce devoir sacré, ils s'appliqueront à bien faire comprendre que ceux qui ne sont pas en situation de donner aux pauvres, doivent au moins leur prêter de bonne grâce, selon ce Commandement du Seigneur : « *Prêtez, sans rien espérer de votre prêt.* » Et David a exprimé en ces termes le mérite d'une telle conduite : « *Heureux celui qui a compassion des pauvres et qui leur prête !* »

Sur les œuvres de miséricorde

Extrait de la Bulle d'indiction pour le jubilé de 2015, Misericordiae vultus, du Pape François, le 11 avril 2015, § 15 :

J'ai un grand désir que le peuple chrétien réfléchisse durant le Jubilé sur les *œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles*. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine. La prédication de Jésus nous dresse le tableau de ces œuvres de miséricorde, pour que nous puissions comprendre si nous vivons, oui ou non, comme ses disciples. Redécouvrons les œuvres de *miséricorde corporelles* : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Nous ne pouvons pas échapper aux paroles du Seigneur et c'est sur elles que nous serons jugés : aurons-nous donné à manger à qui a faim et à boire à qui a soif ? Aurons-nous accueilli l'étranger et vêtu celui qui était nu ? Aurons-nous pris le temps de demeurer auprès de celui qui est malade et prisonnier ? (cf. Mt 25, 31-45). De même, il nous sera demandé si nous avons aidé à sortir du doute qui engendre la peur, et bien souvent la solitude ; si nous avons été capable de vaincre l'ignorance dans laquelle vivent des millions de personnes, surtout des enfants privés de l'aide nécessaire pour être libérés de la pauvreté, si nous nous

sommes faits proches de celui qui est seul et affligé ; si nous avons pardonné à celui qui nous offense, si nous avons rejeté toute forme de rancœur et de haine qui porte à la violence, si nous avons été patients à l'image de Dieu qui est si patient envers nous ; si enfin, nous avons confié au Seigneur, dans la prière nos frères et sœurs. C'est dans chacun de ces « plus petits » que le Christ est présent. Sa chair devient de nouveau visible en tant que corps torturé, blessé, flagellé, affamé, égaré... pour être reconnu par nous, touché et assisté avec soin. N'oublions pas les paroles de Saint Jean de la Croix : « Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour ».

S. Grégoire le Grand, pape, 39^e Homélie sur les Évangiles, 9-10 :

« Mais que nous servirait d'être unis par la foi à notre Rédempteur, si notre conduite nous en sépare ? Il dit en effet lui-même : « Ce n'est pas celui qui me dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le Royaume des cieux. » À la rectitude de la foi, il faut donc joindre la rectitude des œuvres. Lavons chaque jour dans les larmes nos fautes passées ; submergeons sous les bonnes œuvres, qui naissent de l'amour de Dieu et du prochain, toutes nos iniquités, et ne refusons jamais de faire à nos frères tout le bien que nous pouvons. Car nous ne saurions devenir les membres de notre Rédempteur, sans nous attacher à Dieu et sans témoigner de la compassion à notre prochain.

Mais parce que les exemples ont d'ordinaire plus d'efficacité que les paroles pour exciter le cœur des auditeurs à l'amour de Dieu et du prochain, je veux raconter à Votre Charité le miracle que mon fils, le diacre Epiphane, ici présent, et qui est né dans la province d'Isaurie, rapporte être arrivé dans la contrée de la Lycaonie qui en est voisine. Il raconte donc qu'un moine, nommé Martyrius, dont la vie y commandait la vénération, sortit de son monastère pour en aller voir un autre, gouverné par un Père spirituel. Il rencontra sur son chemin un lépreux dont les membres étaient tout couverts d'ulcères par l'éléphantiasis et qui tâchait de regagner son gîte, mais en vain, tant il était las. Le lieu où il disait vouloir se rendre se trouvait sur la route même que suivait en se hâtant le moine Martyrius. L'homme de Dieu, ému de pitié pour ce lépreux fatigué, jeta promptement à terre le manteau dont il était vêtu, l'y étendit et y déposa le lépreux ; l'en ayant bien enveloppé, il le mit sur ses épaules, et, poursuivant son chemin, l'emporta sur lui. Or, comme il approchait des portes, le Père spirituel de ce monastère s'écria d'une voix forte : « Courez vite ouvrir la porte, car voici notre frère Martyrius qui vient, portant le Seigneur. » Mais à peine Martyrius était-il arrivé à la porte du monastère, celui qu'il avait pris pour un lépreux, sautant de dessus ses épaules et lui apparaissant sous les traits que les hommes reconnaissent d'ordinaire au Rédempteur du genre humain, Jésus Christ, Dieu et homme, retourna au ciel, sous les yeux de Martyrius et lui dit en y montant : « Martyrius, tu n'as pas rougi de moi sur la terre, je ne rougirai pas de toi dans le ciel. » Le saint homme étant ensuite entré dans le monastère, le Supérieur lui dit : « Mon frère Martyrius, où est Celui que vous portiez ? » Et Martyrius lui répondit : « Si j'avais su qui il était, je me serais jeté à ses pieds. » Il raconta alors que tandis qu'il le portait, il lui semblait ne rien peser. Quoi d'étonnant : comment aurait-il senti le poids de celui qui le portait tandis qu'il le portait ?

Dans ce fait, il nous faut considérer quel est le mérite d'une compassion fraternelle, et combien les sentiments de miséricorde nous unissent au Dieu Tout Puissant. Car nous approchons de celui qui est au-dessus de tout, dans la mesure même où nous nous abaissons au-dessous de nous par la compassion que nous témoignons au prochain. Dans le monde des choses corporelles, il faut se tendre pour atteindre ce qui est élevé ; dans les choses spirituelles il n'est pas moins certain que plus nous sommes inclinés par la compassion, plus nous

approchons vraiment des sommets. Voyez, pour notre édification, il ne suffit pas au Rédempteur du genre humain de nous révéler les paroles qu'il prononcera selon sa promesse au jugement dernier : « Toutes les fois que vous avez fait du bien à l'un de mes frères, fût-il le plus petit, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » (Mt 25, 40). Mais avant le jugement dernier, il veut montrer en lui l'accomplissement de ses paroles, afin de prouver que si quelqu'un exerce maintenant envers les indigents les œuvres de miséricorde, elles vont précisément à Celui pour l'amour de qui il les a faites ; et il en sera d'autant mieux récompensé, qu'il ne méprise pas maintenant celui qui semblerait le plus méprisable.

Qu'y a-t-il en effet dans la chair humaine de plus sublime que la chair du Christ, qui a été élevée au-dessus des anges ? Et qu'y a-t-il dans la chair humaine de plus abject que la chair d'un lépreux déchirée d'ulcères, et qui répand une insupportable puanteur ? Or le Seigneur apparaît sous la forme d'un lépreux, et celui qui est souverainement vénérable, ne dédaigne pas d'apparaître souverainement méprisable. Pourquoi cela, sinon pour faire comprendre à nous esprits trop lents, que quiconque désire prendre place aux côtés de Celui qui est dans le ciel, ne doit pas refuser de s'humilier sur la terre et de compatir aux misères de ses frères les plus humbles et les plus méprisables ?

Le Pasteur d'Hermas (2^e siècle après J.-C.), 38, 8-12, Sources chrétiennes, n°53, pp. 179-181 :

« – Montrez-moi, Seigneur, dis-je, la puissance des bonnes actions, pour que je suive leur voie, que je les serve afin de pouvoir être sauvé en les accomplissant. – Ecoute, dit-il, les œuvres du bien qu'il te faut accomplir et non éviter. En tout premier lieu, la foi, la crainte du Seigneur, la charité, la concorde, la parole de justice, la vérité, la résignation : il n'y a rien de meilleur dans la vie humaine. Si quelqu'un les observe, loin de s'en abstenir, il est bienheureux dans sa vie. Et voici les suites de ces vertus : assister les veuves, visiter les orphelins et les indigents, racheter de l'esclavage les serviteurs de Dieu, être hospitalier (car dans l'hospitalité se rencontre parfois l'occasion de faire le bien), ne s'opposer à personne, être calme, se faire l'inférieur de tout le monde, honorer les vieillards, pratiquer la justice, garder la fraternité, supporter la violence, être patient, n'avoir pas de rancune, consoler les âmes affligées, ne pas rejeter ceux qui sont inquiets dans la foi, mais les convertir, leur rendre du cœur, reprendre les pécheurs, ne pas accabler les débiteurs et les indigents, et autres actions semblables. Ne te semble-t-il pas que ce soient là de bonnes actions, reprit-il. – Qu'y a-t-il de mieux, Seigneur ? dis-je. – Marche donc dans cette voie, dit-il, ne t'en abtiens pas et tu vivras pour Dieu. Observe ce commandement ; si tu fais le bien au lieu de t'en abstenir, tu vivras pour Dieu et tous vivront pour Dieu, qui agiront ainsi. Et je le répète : si tu ne fais pas le mal, si tu t'en abtiens, tu vivras pour Dieu et vivront pour Dieu tous ceux qui garderont ces préceptes et marcheront dans leur voie. »

Lactance, Épitomé des Institutions divines (vers 315), n°60, 1-9, Sources chrétiennes, n°335, pp. 233-235 :

« J'en ai fini avec les interdits, je parlerai maintenant brièvement des commandements. La miséricorde est la vertu la plus proche de l'innocence. Car la seconde ne fait pas le mal, et la première pratique le bien ; la seconde est le début de la justice, la première en est l'accomplissement. Car l'homme étant par nature plus faible que tous les autres vivants que Dieu, en les créant, a armés pour exercer la violence et fortifiés pour la repousser –, Dieu nous

a donné le sentiment de la miséricorde, pour que nous placions toute la protection de notre vie dans les secours mutuels. Car, s'il est vrai que nous avons été créés par un seul Dieu, si nous sommes issus d'un seul homme et alliés par les droits de la consanguinité, nous devons donc chérir tout homme. C'est pourquoi il faut non seulement ne pas commettre d'injustice, mais ne pas même venger celle qui est commise contre nous, afin que l'innocence soit parfaite en nous ; et c'est pour cette raison que Dieu nous ordonne de toujours prier même pour nos ennemis. Nous devons donc être un animal sociable et fraternel, pour nous affermir mutuellement grâce à l'aide donnée et reçue. Notre fragilité a été en effet soumise à beaucoup de malheurs et de désagréments. Crains qu'il ne puisse t'arriver, à toi aussi, ce que tu vois être arrivé à autrui : tu ne seras incité à porter secours que si tu fais tiens les sentiments de celui qui se trouve dans le malheur et implore ton secours. Si quelqu'un manque de nourriture, partageons avec lui ; si quelqu'un accourt à nous dans la nudité, vêtons-le ; si quelqu'un est victime d'une injustice de la part d'un puissant, tirons-le de là. Que notre demeure soit ouverte aux voyageurs et aux sans-logis. Ne cessons de défendre les intérêts des orphelins, d'assurer notre protection aux veuves. C'est une grande œuvre de miséricorde que de racheter à l'ennemi les prisonniers, de visiter et de réconforter les malades et les pauvres. Si des miséreux ou des étrangers viennent à mourir, ne supportons pas qu'ils gisent sans sépulture. Voilà les œuvres, voilà les devoirs de la miséricorde ; si quelqu'un en prend l'initiative, il immolera à Dieu un sacrifice authentique et acceptable. Cette victime est plus agréable à Dieu, que l'on n'apaise pas par le sang des animaux, mais par la pitié de l'homme. Dieu étant juste, il traite l'homme exactement selon sa propre règle de conduite et selon sa propre condition : il a pitié de celui qu'il a vu miséricordieux, mais il est inexorable pour celui dont il voit la dureté envers les suppliants. Par conséquent, pour que nous puissions accomplir tous ces actes qui plaisent à Dieu, il faut mépriser l'argent et le transférer dans les trésors divins, là où le voleur ne creuse pas, où la rouille ne ronge pas, où le tyran ne pille pas, mais où il est conservé pour nous, sous la garde de Dieu, en vue d'une opulence éternelle. »

S. Augustin, Enchiridion ou Manuel à Laurent, ou Traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité (vers 421), XIX, 71-73, pp. 231-233 :

Au contraire, pour ces fautes fugitives et légères de chaque jour dont cette vie n'est jamais exempte, la prière quotidienne des fidèles satisfait. C'est à ceux-là qu'il revient, en effet, de dire : « Notre Père qui es dans les cieux » qui ont été régénérés à ce Père « par l'eau et l'Esprit » (Jn 3, 5). Prière qui efface entièrement les petits péchés quotidiens. Elle efface également ceux que les chrétiens ont commis au cours d'une existence criminelle, mais dont ils se sont détachés par la pénitence et la conversion, si, de même qu'il est vrai [pour eux] de dire : « Remets-nous nos dettes », puisqu'il ne [leur] manque pas de dettes à remettre, il est aussi vrai d'ajouter : « Comme nous les remettons à nos débiteurs » (Mt 6, 9-12), c'est-à-dire s'ils font ce qu'ils disent. Car c'est encore une aumône que de pardonner à qui demande grâce.

Par là toutes les œuvres de miséricorde utile bénéficient de la promesse du Seigneur : « Faites l'aumône et voici que tout est pur pour vous » (Lc 11, 41).

Non seulement donc celui qui donne de la nourriture à qui a faim, de la boisson à qui a soif ou un vêtement à qui est nu, celui qui assure un gîte au voyageur ou une retraite au fugitif, celui qui visite le malade ou le prisonnier, rachète le captif, soutient le faible, guide l'aveugle, console l'affligé, soigne le blessé, remet l'égaré sur son chemin, conseille l'hésitant et procure à tout indigent le nécessaire, mais encore celui-là fait l'aumône qui pardonne au

pécheur. De même celui qui administre une correction corporelle à un sujet sur lequel il a autorité ou lui inflige une sanction quelconque, pourvu qu'il lui pardonne en son cœur le tort ou l'offense que lui cause son péché ou bien qu'il en implore pour lui le pardon. Non seulement le fait de lui pardonner ou d'intercéder pour lui, mais encore le fait de le corriger et de lui imposer une peine en vue de son amendement est une aumône, parce que c'est un acte de miséricorde.

Souvent il arrive, en effet, qu'on fasse du bien à des coupables malgré eux, quand on regarde à leur intérêt au lieu de leur volonté. Car il se trouve alors qu'ils sont leurs propres ennemis et que leurs amis sont plutôt ceux qu'ils prennent pour des ennemis et auxquels ils rendent par erreur le mal pour le bien, quand le chrétien ne doit même pas rendre le mal pour le mal. Il y a donc plusieurs espèces d'aumônes, qui toutes, quand nous les faisons, nous aident à obtenir le pardon de nos péchés.

Aucune n'est plus grande que celle qui consiste à remettre à quelqu'un les offenses qu'il a commises contre nous. C'est, en effet, un acte moins généreux de se montrer bienveillant, ou même bienfaisant, envers celui qui ne nous a rien fait de mal. Il est beaucoup plus grand et d'une bonté particulièrement éclatante d'aimer jusqu'à notre ennemi, [d'être prêt] envers celui qui nous veut du mal – et nous en fait s'il le peut – à vouloir toujours du bien et à lui en faire quand nous le pouvons, d'après la parole de Dieu : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent » (Mt 5, 44).

Mais ceci n'appartient qu'aux parfaits enfants de Dieu. Tout chrétien, certes, doit y tendre et hausser son cœur d'homme jusqu'à de telles dispositions au moyen de la prière ainsi que de l'action et de l'effort sur soi-même.

S. Augustin, Des mœurs de l'Église catholique (vers 387-388), XXVII, 52-55, pp. 213-215 :

Donc l'homme, tel qu'il apparaît à l'homme, est une âme raisonnable usant d'un corps mortel et terrestre. Aussi, celui qui aime son prochain fait-il du bien en partie au corps de l'homme, en partie à son âme. Ce qui regarde le bien du corps on l'appelle médecine, le bien de l'âme éducation. Mais j'appelle ici médecine absolument tout ce qui protège le corps ou procure sa santé. À quoi s'emploie non seulement ce qu'effectue l'art de ceux qu'on appelle proprement des médecins, mais encore la nourriture et la boisson, le vêtement et l'habitation, bref toute défense et tout rempart par quoi notre corps se protège encore contre les coups extérieurs et les accidents. Car la faim et la soif et le froid et la chaleur, et tout ce qui est durement infligé de l'extérieur, ne laissent pas subsister la santé dont il est maintenant question.

C'est pourquoi ceux qui fournissent, avec serviabilité et humanité, tout ce par quoi on résiste aux maux et aux incommodités de cette sorte, sont appelés miséricordieux, seraient-ils sages au point de n'être plus troublés par aucune douleur de l'âme. Qui ignore, en effet, que le nom de miséricorde vient de ce qu'elle fait sensible à la misère le cœur de celui qui s'afflige du mal d'autrui ? Et qui ne concède que le sage doit être affranchi de toute misère lorsqu'il assiste un indigent, offre de la nourriture à celui qui a faim et de la boisson à celui qui a soif, habille celui qui est nu, reçoit sous son toit le voyageur, délivre l'opprimé, prodigue enfin son humanité jusqu'à donner la sépulture aux morts ? Même s'il fait cela avec un esprit tranquille, non pas poussé par l'aiguillon de la douleur, mais conduit par le devoir de la bonté, on devra cependant l'appeler miséricordieux. En effet, cette appellation ne lui fait aucun tort puisqu'il est exempt de misère.

Il y a à la vérité des insensés qui, évitant la miséricorde comme un vice parce qu'ils ne peuvent suffisamment être mis en mouvement par le devoir si la passion ne les meut en même temps, se gèlent entièrement dans une rigoureuse inhumanité plutôt qu'ils ne s'établissent dans la sérénité d'une tranquille raison. Aussi dit-on avec beaucoup plus de prudence que Dieu lui-même est miséricordieux. De quelque façon qu'on le dise, cela reste à être compris par ceux qui s'en sont rendus capables par leur religion et leur étude. Sans quoi, utilisant sottement les paroles des doctes, nous ferions s'endurcir les âmes des indoctes en ne pratiquant pas la miséricorde au lieu de les adoucir en aimant la bonté. Et de même que la miséricorde nous commande d'écarter de l'homme de tels préjugés, de même l'honnêteté nous défend de les lui faire éprouver.

Quant à l'éducation qui instaure la santé de l'esprit lui-même, sans laquelle celle du corps ne sert à rien pour écarter les misères, c'est une chose difficile au plus haut point. (...)

Sainte Thérèse d'Avila, Le Château de l'âme, Septièmes demeures, chap. I :

« C'est faire une aumône splendide que de prier pour ceux qui sont en état de péché mortel. Elle est plus importante que celle que vous feriez dans le cas suivant. Vous voyez un chrétien qui a les mains liées derrière le dos avec une forte chaîne et est attaché à un poteau ; or, il se meurt de faim, non parce qu'il manque de vivres, car il en a près de lui d'excellents, mais parce qu'il ne peut les prendre pour les porter à sa bouche (...) ; il se voit sur le point d'expirer et de perdre non seulement la vie du temps, mais encore celle de l'éternité. Ne serait-ce pas une cruauté atroce de rester là à regarder cet homme, sans porter à sa bouche l'aliment qui le sustente ? Mais quelle charité ne serait pas la vôtre, si, grâce à vos prières, on le délivrait de ses chaînes ! Vous m'avez comprise. »

Saint Alphonse-Marie de Liguori, La voie du salut,

Chapitre III – Principales vertus à pratiquer – Les œuvres de Charité :

Envers les nécessiteux

Soulagez-les de votre mieux, les yeux fixés sur ces mots de la sainte Écriture : « L'aumône délivre de tout péché et de la mort ; elle ne laisse point l'âme descendre dans les ténèbres » (Tb 4,10). L'aumône sauve donc du péché et de la mort. Par aumône, on entend toutes les sortes de secours qu'on peut apporter au prochain. De toutes les aumônes, la plus méritoire est celle qui concerne l'âme du prochain ; par exemple, la correction faite avec douceur, en temps opportun, chaque fois qu'on le peut. « Que m'importe ? » disent à ce propos certaines gens. La correction fraternelle fait partie de votre christianisme ; qui aime Dieu, veut le voir aimé de tous.

Envers les malades

Plus ils sont privés de soins, plus il faut les entourer de charité. À ceux qui sont pauvres, apportez quelque présent. À ceux qui sont tristes, ingéniez-vous à procurer quelque distraction, quelque consolation. Rendez service à tous, alors même qu'ils ne vous remercieraient pas. Dieu saura vous récompenser.

Envers nos ennemis.

C'est à leur égard surtout que vous devez pratiquer la charité. S'agit-il de nos amis ? Nous sommes tout bonté pour eux ; mais Jésus Christ a dit : « Faites du bien à ceux qui nous

haïssent » (Mt 5,44). Faire du bien à qui veut du mal, c'est le signe auquel on reconnaît le vrai chrétien.

Ne pouvons-nous rien faire pour notre persécuteur ? Prions, au moins, Dieu le bénit ; c'est encore l'enseignement du Sauveur : « Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient » (Mt 5,44). Ce fut toujours la vengeance des saints. Pardonner une offense, c'est être certain que Dieu nous pardonnera nos péchés. Lui-même n'a-t-il pas dit : « Remettez, et il vous sera remis ? » (Lc 6,37). Bien plus, – selon une révélation faite par Notre Seigneur à la bienheureuse Angèle de Foligno, – le signe le plus certain qu'une âme est aimée de Dieu, c'est son amour pour le prochain dont elle a reçu quelque offense. (Frère Armand, *Vie de sainte Angèle de Foligno*, ch. 19, *Acta Sanctorum*, J. Bollandus, tome 1, 4 janvier, Paris 1863, 225, 232).

Envers les saintes âmes du Purgatoire.

Saint Thomas dit : « Nous devons notre dévouement au prochain, non seulement durant sa vie, mais encore après sa mort. » (S. Thomas d'Aquin, *Livre des Sentences*, liv. 4, dist. 45, q. 2, a. 1, *Opera*, Parme 1857, 1120). Or, les peines qu'endurent les âmes du purgatoire surpassent toutes les souffrances de cette vie ; elles sont, de plus, dans l'impossibilité de les adoucir ; par conséquent, dans la plus extrême nécessité. Un moine de Cîteaux apparut après sa mort au sacristain de son couvent : « Mon frère, lui dit-il, aidez-moi de vos prières ; car moi-même je ne puis obtenir aucun soulagement. » (Naissance de l'Ordre cistercien, dist. 5, ch. 7 ; PL 185, 1134).

Saint Marcellin Champagnat

Voulez-vous que votre maison soit un paradis par l'union des cœurs ? Aimez les petites vertus, pratiquez-les fidèlement ; ce sont elles qui font tout le bonheur d'une maison religieuse. La véritable vie de famille c'est la charité en pratique, c'est la charité avec toutes ses qualités en exercice habituel.

Les douze petites vertus

L'indulgence : qui excuse les fautes d'autrui, les diminue, les pardonne même très facilement, bien qu'on ne puisse se promettre un semblable pardon pour soi-même...

La charitable dissimulation : qui paraît ne pas apercevoir les défauts, les torts, les manquements, les paroles mal placées du prochain, et qui supporte tout sans rien dire et sans se plaindre....

La compassion : qui s'approprie les peines de ceux qui souffrent, pour les adoucir, qui pleure avec ceux qui pleurent, qui prend part aux maux de tous, et se met en quatre pour les soulager ou les porter soi-même, afin de les diminuer.

La saine gaieté : qui s'approprie de même les joies des heureux pour les accroître, et pour procurer à ses frères toutes les consolations, tout le bonheur de la vertu et de la vie de communauté...

La souplesse d'esprit : qui n'impose jamais, sans de grandes raisons, ses opinions à personne, mais qui adopte sans résistance ce qu'il y a de judicieux et de bon dans les idées d'autrui, et qui applaudit sans envie aux découvertes des autres, à leurs sentiments, pour la sauvegarde de l'union et de la charité...

La charitable sollicitude : qui prévient les besoins des autres afin de leur épargner la peine de les sentir et l'humiliation de demander assistance ; la bonté du cœur qui ne sait rien

refuser, qui est toujours aux aguets pour rendre service, pour faire plaisir et obliger tout le monde...

L'affabilité : qui écoute, sans témoigner la moindre peine, les importuns eux-mêmes, qui est toujours prête à venir en aide à ceux qui réclament du secours, qui instruit, sans se lasser et en toute patience, les ignorants...

L'urbanité et la politesse : qui portent à prévenir tout le monde par des témoignages de respect, d'égard, de déférence et qui cèdent partout le premier rang pour faire honneur aux autres...

La condescendance : qui se prête facilement aux désirs d'autrui, qui s'incline pour complaire à ceux qui sont au-dessous de nous, qui écoute facilement les raisons d'autrui et paraît les apprécier bien qu'elles ne soient pas toujours parfaitement fondées.

Le dévouement au bien commun : qui porte à préférer les intérêts de la communauté, et même ceux des particuliers, aux siens propres, et qui se sacrifie pour le bien de ses frères et la prospérité de la communauté ou de la société.

La patience : qui se tait, qui supporte, supporte toujours, et ne se lasse jamais de faire du bien, même aux ingrats. L'homme emporté ressemble à un fiévreux ; l'homme patient, à un médecin qui modère les accès de la fièvre, et qui rend la paix à ceux qui l'ont perdue par leur emportement...

L'égalité d'âme et de caractère : qui fait qu'on est toujours le même, et qu'on ne se laisse pas aller à une folle joie, à l'emportement, à l'ennui, à la mélancolie, à l'humeur, mais qu'on reste toujours bon, gai, affable et content de tout et de tous...

Sainte Mère Teresa de Calcutta :

« Aux enfants, aux pauvres, à tous ceux qui souffrent et qui sont solitaires, donnez toujours un sourire heureux. Ne leur donnez pas seulement vos soins, donnez-leur aussi votre cœur. – Les administrations publiques font beaucoup de choses dans le domaine de l'assistance. Nous avons autre chose à offrir : l'amour du Christ. »

P. Louis-Marie de Blignières, La vie en Christ, DMM 2026, p. 191 :

« Il faut avoir le courage d'affirmer que le juste exercice de la force est la première des miséricordes.

C'est une miséricorde vis-à-vis des victimes potentielles, évidemment. Mais c'est aussi une miséricorde vis-à-vis des agresseurs : le premier droit du malfaiteur, c'est la peine. Faire preuve de lâcheté devant des fanatiques d'une religion dont la crédibilité tient essentiellement à la force, c'est commettre un crime : celui de les renforcer dans leur délire meurtrier qui, demain, frappera plus fort.

On peut dire que la miséricorde est une compassion active inspirée par la charité et éclairée par la vraie prudence et la foi. Si elle est ainsi réglée, la miséricorde est pour nous, plus qu'un sentiment que nous éprouvons, une action rationnelle inspirée de pitié. C'est la plus grande des vertus, celle qui nous rend actifs par rapport au prochain dans la misère, comme Dieu a fait par l'incarnation rédemptrice, pour nous sortir de la misère du péché et de la mort. »